

9e Congrès de Pneumologie de Langue Française à Marseille du 24 au 26 janvier 2025
Parc Chanot

Bouches-du-Rhône

Pathologies respiratoires : les PSAD au cœur de la prise en charge

Paris, le 23 janvier 2025 – Alors que la prévalence des pathologies respiratoires telles que l'apnée du sommeil, la BPCO, l'asthme, notamment, est en croissance significative, quelques 2,5 millions de patients sont traités à domicile grâce à l'intervention des Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) par ventilation, oxygénothérapie, etc.. Pourtant, leur contribution reste trop souvent sous-estimée par les politiques de santé publique. A l'occasion du Congrès de Pneumologie de Langue Française (CPLF) à Marseille, les PSAD mettent en lumière leur mission essentielle et les défis qu'ils rencontrent au quotidien.

Les PSAD : des acteurs de proximité indispensables en région Provence-Alpes-Cote-d'Azur

Avec une forte densité de population et des disparités territoriales marquées par la paupérisation et la répartition inégale des professionnels de santé, les PSAD permettent de pallier les carences locales. Dans ce département, **55 entreprises** interviennent directement auprès de **100 000 patients**, y compris dans les zones les plus défavorisées.



Les PSAD : un soutien pour les patients et les professionnels de santé

Pour réduire la charge des soignants et améliorer l'accès aux soins, les PSAD assument une partie essentielle du suivi des patients et facilitent l'accès aux soins. Ainsi, ils sont garants de :



- la mise à disposition de dispositifs médicaux adaptés à chaque patient.
- une aide humaine de proximité pour la prise en main des équipements et des conseils personnalisés.
- un service de dépannage disponible 24h/24 et 7j/7. une coordination efficace entre les professionnels de santé de ville et hospitaliers.

« Dans notre région, nous accompagnons des populations parfois en grande difficulté, mais aussi l'ensemble des patients, quel que soit leur lieu de vie. En garantissant un suivi régulier et personnalisé, nous contribuons à l'égalité d'accès aux soins et à une santé globale améliorée » explique Didier Daoulas, président de l'UPSADI et fondateur d'une entreprise de Prestations de santé à domicile à Marseille « Dans le traitement de l'apnée du sommeil par exemple, il est aujourd'hui prouvé que le traitement par PPC est mieux suivi par les patients accompagnés par un PSAD, ce qui améliore la qualité de vie des patients et diminue les comorbidités, et donc les frais pour le système de santé. Ce rôle doit, enfin, être pleinement reconnu et valorisé à sa juste valeur »

Prestataires de santé à domicile : « Un lien indispensable »

Une étude inédite menée par l'UPSADI et le Respilab auprès de **9 807 patients** vivant avec une maladie respiratoire et bénéficiant d'un dispositif médical respiratoire et **240 prescripteurs** de ces dispositifs médicaux vient de révéler l'importance cruciale des PSAD dans les prises en charge aux yeux des principaux intéressés (patients et prescripteurs).

Voici quelques chiffres marquants :

- 87% des patients déclarent que la présence d'un PSAD les motive dans leur traitement
- 65% indiquent que l'intervenant les aide à mieux comprendre leur pathologie
- **Un rôle du prestataire indispensable pour l'installation et le suivi du traitement : 89% des patients préfèrent être accompagnés pour la prise en main de leur traitement**
- 87% des patients déclarent que la présence d'un PSAD leur permet d'optimiser leur observance et 65% indiquent que l'intervenant les aide à mieux comprendre leur pathologie
- **99% des prescripteurs considèrent le prestataire de santé comme un intermédiaire indispensable dans la coordination des soins des patients équipés d'un dispositif médical d'assistance respiratoire**
- **87% des prescripteurs considèrent que les prestataires leur libèrent du temps médical** une valeur ajoutée cruciale dans une conjoncture de dégradation significative de la démographie médicale, en particulier dans certaines régions

Retrouvez les grands enseignements de l'enquête

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47